

# EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Société Anonyme au capital de 17 948 122,10 €

Siège : Zone Artisanale de Cantegrit 40110 Morcenx

R.C.S. MONT DE MARSAN B 384 256 095

## EXPOSE SOMMAIRE SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

Chers Actionnaires,

Le présent exposé sommaire a pour objet de vous présenter sommairement la situation de votre société et celle de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### ÉVENEMENTS MAJEURS 2017

Il faut retenir de l'année 2017 l'achèvement industriel de plusieurs projets innovants, en France (production d'énergie renouvelable), en Bulgarie (traitement de déchets radioactifs) et en Chine (vitrification de cendres volantes). Chacune de ces technologies répond aux attentes de la transition écologique, et après en avoir levé les verrous technologiques, le déploiement commercial va pouvoir s'accroître.

#### ▪ Événements Corporate

Toutes les tranches du plan de financement réalisé avec Bracknor Fund ont été tirées. Les BSAR C émis en octobre 2017 prennent le relais des BSAR A qui sont échus. Un mandat d'administrateur n'est pas renouvelé.

#### **Financement BEOCABSA (souscrit le 21 juillet 2016 avec Bracknor Fund Ltd)**

Les six dernières tranches du plan de financement obligataire flexible par émission d'OCABSA ont été réalisées en 2017. Europlasma a ainsi encaissé 6 millions d'euros et émis 600 OCA assorties de 9 837 096 BSA, la réduction du nombre de BSA étant la conséquence d'une renégociation des termes du contrat en mai 2017.

Les 600 OCA ont été converties, donnant lieu à l'émission de 25 159 531 actions nouvelles.

Par ailleurs, l'exercice de 10 742 700 BSA s'est traduit pour Europlasma par l'encaissement de 3 millions d'euros et l'émission de 10 742 700 actions nouvelles.

Au 31/12/2017, les 14 tranches d'OCABSA prévues au contrat ont été émises, l'intégralité des OCA ont été converties et le solde des BSA restant en circulation s'établit à 24 142 582 BSA donnant droit à autant d'actions nouvelles.

#### **Augmentations de capital**

Le capital de la Société qui était composé de 111 653 949 actions au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a été augmenté de 41 311 795 actions courant 2017 pour le faire ressortir à 152 965 744 actions au 31 décembre 2017.

Les augmentations de capital découlent :

- De la conversion des 600 OCA ayant donné lieu à l'émission de 25 159 531 actions et de l'exercice de 10 742 700 BSA ayant donné lieu à l'émission de 10 742 700 actions (cf. ci-dessus).
- De l'exercice des BSAR (A ; B ; C) ayant donné lieu à l'émission de 195 675 actions.
- De l'émission de 2 113 412 actions correspondant à l'attribution gratuite d'actions définitivement acquises.
- De la conversion de prêts relais en 3 100 477 actions.

### **Bons de souscription d'action remboursables (BSAR)**

Extinction des BSAR A : Ceux-ci, émis et attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires lors de l'augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) lancée le 25 septembre 2014, avaient une échéance au 5 novembre 2017.

A cette date, les 64 863 511 BSAR A restant en circulation ont été automatiquement annulés.

Emission de BSAR C : La Société a proposé lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2017 l'émission gratuite de bons de souscription d'actions remboursables d'une troisième catégorie (BSAR C) en attribuant un BSAR pour chaque action ordinaire détenue à l'issue de la séance de bourse du 31 octobre 2017. Cette proposition ayant été approuvée par les actionnaires, la Société a procédé à l'émission de 152 405 521 BSAR C.

### **Gouvernance**

L'absence d'actionnaires détenant un pourcentage significatif de la Société complique l'obtention des quorums en Assemblées Générales ce qui a contraint la Société à convoquer ses actionnaires à quatre reprises les 15 et 29 juin 2017 ainsi que les 10 et 26 octobre 2017.

Le mandat d'administrateur d'Europlasma de François Marchal est arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin et n'a pas été renouvelé. Celui-ci a été nommé Conseiller auprès du Directeur Général pour 1 an.

### **▪ Événements liés aux Solutions Plasma (Activité d'EUROPLASMA)**

#### **Cendres volantes**

##### **• Contrat KNC**

La réception par Shanghai Kaineng New Technology Co, Ltd (KNC) de l'unité de vitrification des cendres volantes de l'incinérateur de Houjie (Chine) a été prononcée, sans réserve, en juillet 2017, une optimisation du traitement de fumées développé par le client est en cours. Dans ce cadre, Europlasma a réalisé l'ingénierie du four de l'unité de vitrification des cendres volantes, dont la construction a été assurée par KNC, et a fourni un système plasma de 2 MW (torche à plasma et auxiliaires). Les cendres volantes, issues de l'incinération d'ordures ménagères, constituent des déchets hautement toxiques, dont le gouvernement chinois souhaite restreindre l'enfouissement au profit de l'inertage. L'installation plasma de Houjie, d'une capacité de 35 tonnes par jour, est la seule unité d'inertage de cendres volantes opérationnelle en Chine, et constitue une vitrine technologique pour Europlasma.

##### **• Marché chinois**

Europlasma continue ses démarches de prospection active sur le marché chinois et a été invité à participer à la mission Clean Technologies organisée par l'Union Européenne qui s'est tenue du 20 au 24 mars 2017, à Beijing. Cette mission a permis en outre de faire le point avec le gouvernement chinois (Ministère de l'Environnement) sur la qualification du vitrifiat comme

produit inerte et valorisable. Un groupe de travail a été mis en place avec un objectif de finalisation des travaux en 2019.

- **République Tchèque**

Europlasma a remis, en juillet 2017, le rapport final de faisabilité technico-économique de vitrification de cendres volantes en République Tchèque.

#### **Déchets radioactifs**

- **Contrat KNPP**

Après une phase de tests très exigeants, Europlasma a obtenu, début septembre 2017, la réception du système plasma et du four de fusion de déchets nucléaires faiblement actifs (FA), installés dans la centrale nucléaire de Kozloduy, en Bulgarie.

L'application du plasma à arc non-transféré au déchet faiblement actif (le plus abondant) est une première mondiale, elle permet d'en réduire très significativement le volume (jusqu'à 80 fois pour certains types de déchets), d'éliminer tout risque de lixiviation, et d'améliorer son stockage, tant en termes de capacité que de sécurité.

- **Nucléaire**

L'étude démarrée en 2016 relative au traitement d'un large spectre de types de déchets (liquides, solides) et de niveaux de radioactivité (très faiblement, faiblement, et moyennement actifs) a été finalisée et remise au client en avril 2017. Elle démontre la pertinence de la technologie plasma pour le traitement de tels déchets.

En parallèle, le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux seuls déchets moyennement actifs est en cours d'exécution. Les essais de réception des torches ont eu lieu avec succès à Morcenx à l'été 2017, conformément au planning.

Le système plasma a ensuite été livré sur le site du client à l'automne 2017 pour y être intégré à l'unité complète. Le prototype est actuellement en cours de construction à l'échelle 1 et sera opérationnel dès le second semestre 2018 sur des matériaux modèles non radioactifs.

#### **Reformage de gaz**

- **Sidérurgie**

Le développement de l'activité d'Europlasma dans le secteur sidérurgique reste dans les axes de développement prioritaires avec des relations avancées auprès de plusieurs acteurs européens. Depuis 2017, Europlasma participe auprès du leader mondial de l'acier Arcelor Mittal au projet « IGAR » (Injection de GAz Réducteur). Ce projet a pour objectif de valider à l'échelle pré industrielle, puis de déployer à l'échelle industrielle, une solution plasma permettant à la production sidérurgique de s'adapter aux enjeux de la transition énergétique en réduisant son empreinte carbone.

Rappelons à ce titre que la technologie mise au point par Europlasma dans ce domaine consiste notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO2 et de l'optimisation du procédé sidérurgique.

## ▪ Événements liés aux activités des Filiales

### Energies renouvelables (CHO Power ; Chopex)

#### • **Centrale CHO Morcenx : Déclaration de la Final Acceptance**

La réception des deux moteurs GE Jenbacher, intervenue en février et en avril 2017, a ouvert la voie aux déclarations techniques et administratives de Final Acceptance (FA).

C'est ainsi que le 14 juin 2017, la société a annoncé la Final Acceptance (FA) de l'usine CHO Morcenx, les derniers critères convenus avec le client ayant été validés. L'obtention de la FA démontre la capacité de l'usine à produire de l'électricité à l'échelle commerciale à sa capacité nominale de 10 MWe.

La FA marque l'achèvement du contrat d'EPC (Engineering, Procurement, Construction) entre CHO Morcenx et CHO Power, et le démarrage du contrat O&M (Opération & Maintenance) entre CHO Morcenx et Chopex.

Toutefois dans un premier temps la priorité étant donnée à la rentabilité économique à long-terme de la centrale, les équipes se concentrent sur la mise en œuvre d'un plan d'optimisation incluant l'ajustement des modes opératoires et la remise à niveau de certains équipements, qui permettra à la centrale, en 2019, de délivrer sa pleine puissance.

### Traitement de l'Amiante (INERTAM)

#### • **Production**

Inertam n'a pas retrouvé en 2017 le niveau standard de production attendu car :

- Au premier semestre l'arrêt programmé du four pour sa réfection complète s'est prolongé à la suite d'incidents techniques exceptionnels. Ainsi, la production de déchets amiantés inertés au cours des 4 premiers mois de l'année 2017 représente un volume total de 192 tonnes alors qu'il est de 494 tonnes pour le seul mois de mai 2017.
- Désormais, la réglementation impose de réduire de 90% le taux d'empoussièrement de la zone confinée, ce qui contraint par précaution à interrompre quotidiennement le processus de production. Cela a nécessité une réorganisation des modes opératoires et l'installation de systèmes de dépoussiérage et d'aspiration/filtration supplémentaires. Une première dépoussiéreuse a été mise en service en octobre 2017.

#### • **Four de rechange**

L'impact des incidents exceptionnels survenus en 2016 sur la rentabilité et la productivité, dont l'une des conséquences collatérales est l'accroissement du volume des déchets stockés, avait conduit le conseil d'administration du 1er février 2017 à autoriser l'investissement dans un four de rechange. Cet investissement, différé le temps que le four actuel retrouve sa production habituelle, est prévu début 2019.

**SITUATION DE LA SOCIETE EUROPLASMA**

La Société Europlasma SA a réalisé un chiffre d'affaires de 1 906 K€ en 2017, contre 2 555 K€ en 2016, et une perte d'exploitation de 4 232 K€ contre une perte d'exploitation de 6 146 K€ pour l'exercice précédent.

▪ **Résultat d'exploitation**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	variation	
Chiffre d'affaires	1 906	2 555	-	649
Productions stockée et immobilisée				-
Subventions d'exploitation	7	8	-	1
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	903	479		424
Autres produits				-
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 815</b>	<b>3 042</b>	-	<b>227</b>
Achats et variations de stocks	- 18	- 209		191
Autres achats et charges externes	- 2 602	- 2 967		365
Impôts et taxes	- 35	- 34	-	1
Charges de personnel	- 2 204	- 2 047	-	157
Dotations aux amortissements et provisions	- 2 139	- 3 880		1 741
Autres charges d'exploitation	- 50	- 51		1
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>- 7 048</b>	<b>- 9 188</b>		<b>2 140</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 4 232</b>	<b>- 6 146</b>		<b>1 914</b>

Le chiffre d'affaires 2017 diminue de 649 K€ par rapport à 2016 car les revenus procurés par le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux déchets moyennement actifs (pour 845 K€), n'ont pas été suffisants pour compenser la baisse de chiffre d'affaires sur les contrats KNC (118 K€ en 2017 vs 369 K€ en 2016) et KNPP (0 K€ en 2017 vs 983 K€ en 2016) qui se sont finalisés en 2017.

Les reprises sur amortissements et provisions et les transferts de charges en 2017, ressortent à 903 K€ et correspondent à des reprises pour dépréciations des immobilisations (557 K€), des stocks et clients (38K€), des reprises de provisions (164 K€) et à des refacturations de charges intragroupes (23 K€) et aux frais de l'emprunt en OCABSA Bracknor enregistrés en charges à étaler sur la durée de l'emprunt (121 K€).

Les autres achats et charges externes qui ressortent à 2 602 K€ diminuent de 365 K€ en 2017 par rapport à 2016, en lien avec la diminution de l'activité, mais également une diminution des honoraires.

Les impôts et taxes restent stables.

Les charges de personnel connaissent une augmentation de 157 K€ en lien avec une augmentation de l'effectif (+2 salariés) et une augmentation des salaires.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en diminution de 1 741 K€ s'expliquant principalement par une diminution de 1 925 K€ des dotations aux provisions sur créances

douteuses (Les créances dues par les filiales CHO Power, SC IG, Inertam et CHOPEX ont été dépréciées en 2016 pour un montant de 2 734 K€).

Conséquemment, le résultat d'exploitation se traduit par une perte de -4 132 K€ en 2017 contre une perte de -6 146 K€ en 2016.

#### ▪ **Résultat financier**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits financiers	6 348	26 564	- 20 216
Charges financières	- 2 447	- 40 835	38 388
<b>Résultat financier</b>	<b>3 901</b>	<b>- 14 271</b>	<b>18 172</b>

Les produits financiers pour 2017 se composent des intérêts sur les comptes courants des filiales pour 31K€ et pour 6 316 K€ des reprises des provisions constituées antérieurement sur les créances rattachées à la participation dans la filiale CHO Power, ces dernières ayant été incorporées au capital de CHO Power.

Les charges financières de -2 447 K€ enregistrent des dépréciations complémentaires (2 116 K€) des créances rattachées aux participations des filiales d'Europlasma (Société Civile Immobilière de Gazéification et Inertam) ainsi que les intérêts sur l'emprunt obligataire de décembre 2015 pour 327 K€.

#### ▪ **Résultat exceptionnel**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits exceptionnels	280	179	101
Charges exceptionnelles	-27	-240	213
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>254</b>	<b>-61</b>	<b>315</b>

Les produits exceptionnels sont essentiellement constitués des quotes-parts des subventions d'investissements virées en résultat pour 218 K€ en 2017, cela représentait 108 K€ en 2016, et un boni de 49 K€ lié à l'issue du contrôle fiscal sur le CIR. Les charges exceptionnelles enregistraient en 2016 une provision de 106 K€ pour impôt et de 92 K€ de moins-value sur les actions détenues en propre dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité.

#### ▪ **Résultat net**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Résultat avant impôts	-78	-20 478	20 400
Impôts sur les sociétés et CIR	133	133	0
<b>Résultat net</b>	<b>55</b>	<b>-20 345</b>	<b>20 400</b>

Le poste Impôts sur les bénéfices est intégralement constitué du crédit d'impôt Recherche comptabilisé au titre de l'exercice (2016 : idem).

Le résultat net 2017 s'établit ainsi à une perte de 55 K€, contre une perte de 20 345 K€ au titre de l'exercice 2016.

## Analyse du bilan et de la situation financière

### Actif immobilisé

en K€	2017			2016			variation		
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Immobilisations incorporelles	2 838	2 702	136	2 810	2 618	192	28	84	-56
Immobilisations corporelles	5 688	5 516	172	5 679	5 320	359	9	196	-187
Immobilisations financières	87 302	72 999	14 303	79 305	77 200	2 105	7 997	-4 201	12 198
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>95 828</b>	<b>81 217</b>	<b>14 611</b>	<b>87 794</b>	<b>85 138</b>	<b>2 656</b>	<b>8 034</b>	<b>-3 921</b>	<b>11 955</b>

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des brevets et des logiciels ainsi qu'à des frais de développement.

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement à des installations, machines et équipements, et notamment à la plate-forme de Recherche et Développement.

Les immobilisations financières correspondent principalement aux titres de participation détenus par Europlasma SA, ainsi qu'aux prêts accordés aux filiales détenues.

Le tableau ci-après résume les valeurs brutes et les dépréciations des titres de participations et des créances rattachées aux participations au 31 décembre 2017 :

		En K€						exercice 2017	
		31/12/2017			31/12/2016			Dotations/reprises	
		Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net		
<b>Inertam</b>	Titres de participation	6 115	-6 115	-	6 115	-6 115	-		
	Créances rattachées aux participations et compte courant	3 783	-3 783	-	2 350	-2 350	-	-	1 433
<b>CHO Power</b>	Titres de participation	67 077	-55 589	11 488	55 589	-55 589	-		
	Créances rattachées aux participations et compte courant	834	-	834	6 615	-	6 277	338	6 277
<b>Société Civile Immobilière de Gazéification</b>	Titres de participation	1	-1	-	1	-1	-		
	Créances rattachées aux participations et compte courant	4 919	-3 455	1 464	4 077	-2 772	1 305	-	683
<b>FIG</b>	Titres de participation	4 537	-4 057	480	4 522	-4 096	426		
	Créances rattachées aux participations et compte courant	-	-	-	-	-	-		
<b>Total</b>		<b>87 266</b>	<b>- 73 000</b>	<b>14 266</b>	<b>79 269</b>	<b>- 77 200</b>	<b>2 069</b>	<b>4 200</b>	

▪ **Disponibilités et dettes financières**

en K€	2017			2016			variation		
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Trésorerie et équivalents (D)	2 480	-26	2 454	3 972	- 11	3 961	- 1 492	- 15	- 1 507
Dettes financières (C)	5 655		5 655	5 328		5 328	327	-	327
<b>Endettement net (C - D)</b>	<b>3 175</b>	<b>26</b>	<b>3 201</b>	<b>1 356</b>	<b>11</b>	<b>1 356</b>	<b>1 819</b>	<b>15</b>	<b>1 845</b>

L'endettement net au 31 décembre 2017 ressort à 3 175 K€ contre 1 356 K€ au 31 décembre 2016, soit un accroissement de la dette financière nette de 1 845 K€.

Les dettes financières sont en légère augmentation du fait de l'enregistrement des intérêts courus sur l'emprunt obligataire OCPP de décembre 2015 pour 327 K€.

La trésorerie a été utilisée pour faire face aux besoins des filiales, notamment sur le secteur énergies renouvelables, et ce, en sus des augmentations de capital issues du financement Bracknor.

▪ **Fonds propres**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Capital social	15 297	11 165	4 132
Primes d'émission, de fusion, d'apport	62 586	56 840	5 746
Réserves	183	394	-211
Report à nouveau	-68 249	- 47 904	-20 345
Résultat de l'exercice	55	- 20 345	20 400
Subventions d'investissements	196	414	-218
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 067</b>	<b>564</b>	<b>9 503</b>
Avances conditionnées	255	580	-325
Autres fonds propres	255	580	-325
			0
<b>Fonds propres</b>	<b>10 322</b>	<b>1 144</b>	<b>9 178</b>

La variation des fonds propres à hauteur de + 9 178 K€ résulte :

- des diverses augmentations de capital liées notamment au financement Bracknor pour 9 878 K€,
- du résultat de l'exercice 2017 pour 55 K€,
- du remboursement des avances conditionnées auprès de la BPI et du Conseil Régional pour 325 K€,
- de la variation des réserves et des subventions d'investissement pour – 429 K€

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part de Bpifrance.



▪ **Provisions**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Provisions pour risques et charges	531	677	-146
Provisions pour indemnités de départ en retraite	71	52	19
<b>Provisions</b>	<b>602</b>	<b>729</b>	<b>-127</b>

Les provisions pour risques et charges sont constituées notamment des provisions pour garanties données aux clients pour 400 K€, incluant une dotation de 48 K€ en lien avec l'avancement sur le contrat dans le marché nucléaire.

Les provisions pour risques et charges comprennent également une provision pour charges sociales de 75 K€ destinée à couvrir les contributions patronales sur attributions gratuites d'actions au titre de 2016 et 2017.

▪ **Dettes fournisseurs**

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu I de l'article D. 441-4)**

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-1° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à et plus	Total (1 jour et plus)	
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>													
Nombre de factures concernées	71	X				45	19	X				38	
Montant total des factures concernées h.t.	229	19	69	26	330	0	143	-	-	-	3 035	3	
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%	X						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	X						0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%	0,00%	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>													
Nombre des factures exclues							6						-
Montant total des factures exclues							42						-
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (30 jours fin de mois) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (45 jours fin de mois)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (30 jours fin de mois) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (45 jours fin de mois)						

## Événements importants intervenus depuis la date de clôture

### ▪ Événements Corporate

#### **Financement en fonds propres :**

Par application de la délégation de pouvoirs consentie aux termes de la 7ème résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 octobre 2017, la Société a conclu avec le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund, le 9 février 2018, un contrat de financement par Bons d'Emissions d'Obligations Convertibles en Actions (BEOCA).

Dans ce cadre, il a été émis 4 BEOCA, tous souscrits par l'investisseur, dont l'exercice de chacun d'eux permet de souscrire 200 obligations convertibles d'une valeur nominale de 10 000€, à taux d'intérêt de 0%. Ainsi, les 4 Bons d'émission représentent potentiellement un montant nominal total de 8 millions d'euros. Ce financement peut être renouvelé par 2 fois si nécessaire, au cours des 36 mois suivants la signature du contrat et sous réserve du renouvellement de la délégation consentie par les actionnaires.

A ce jour, les quatre BEOCA ont été exercés par l'investisseur donnant lieu à l'émission de 800 OCA et à l'encaissement par la Société de 8 millions d'euros.

#### **Ouverture du capital de CHO Power par augmentation de sa participation dans CHO Morcenx :**

Afin d'aligner leurs intérêts et de consolider la stratégie de croissance ambitieuse de la division Energies Renouvelables portée par CHO Power, Europlasma et le fonds GRAF (Gottex Real Asset Fund), propriétaire de 65% de CHO Morcenx, sont parvenus à un accord, concrétisé le 29/03/2018. Dans ce cadre, le fonds GRAF procède à une réduction significative de la dette de CHO Morcenx et l'apport de ses titres CHO Morcenx lui procure une participation minoritaire dans CHO Power, cette dernière détenant 100% de CHO Morcenx.

Les effets principaux et immédiats de cette transaction sont pour CHO Morcenx un contexte économique rendu favorable par la réduction de la dette et l'apport de capitaux découlant du financement d'un plan d'optimisation de la centrale. En effet, le montant de la dette détenue par GRAF dans CHO Morcenx est ramené de 40,2 M€ à 20 M€, et son taux d'intérêt réduit de 12% à 6%. Cette dette sera remboursée par les cash flows de CHO Morcenx. La restitution du compte séquestre (6,8 M€) à CHO Power permet à cette dernière de l'employer à financer le Plan d'Optimisation de CHO Morcenx.

### ▪ Événements opérationnels

#### **Solutions Plasma (Europlasma Industries)**

Europlasma a annoncé, le 26 février 2018, sa participation au projet IGAR (Injection de Gaz Réducteur) au sein d'un consortium piloté par Arcelor Mittal, le leader mondial de l'acier. Comme mentionné ci-avant, ce projet a pour objectif de valider à l'échelle pré industrielle une solution plasma permettant à la production sidérurgique de s'adapter aux enjeux de la transition énergétique en réduisant son empreinte carbone. Ce projet est en partie financé par l'ADEME à travers un accord de partenariat que celle-ci signe avec chacun des différents partenaires du consortium.

#### **Energies Renouvelables (CHO Power)**

##### Plan d'optimisation de la centrale CHO Morcenx :

Au cours du premier trimestre 2018, les travaux suivants prévus dans le cadre du Plan d'Optimisation de CHOM ont été réalisés et testés :

- Fabrication d'une base vie et de bureaux pour les employés de CHOPEX,
- Modifications de l'aérodynamique du gazéifieur,

- Remplacement des échangeurs de la chaudière de récupération.

Entre deux périodes de travaux d'optimisation, la centrale CHOM a fonctionné 5 semaines (contre 4 prévues au budget). Cette campagne avait pour principaux objectifs de calibrer et valider l'optimisation de l'aéraulique du gazéifieur, et de réaliser un essai de performance comparatif entre les moteurs GE Jenbacher et Caterpillar. En outre, elle a permis de délivrer au réseau 1 174 MWh d'électricité renouvelable.

La production électrique a repris début Avril, elle s'établit désormais en moyenne quotidienne à 100 MWh injectés sur le réseau.

#### Financement CHO Tiper :

Le contrat de prêt avec la Banque européenne d'investissement (BEI) a été signé le 27 mars 2018, pour une contribution de 30 M€ au financement de la centrale à énergie renouvelable CHO Tiper, qui vient s'ajouter à l'avance remboursable de l'ADEME (12 M€) et à la subvention (2 M€) accordée par la Région Nouvelle Aquitaine.

#### **Traitement de l'amiante (Inertam)**

##### **Le rythme moyen de production début 2018 s'approche du rythme nominal**

Les quatre dépoussiéreuses et la centrale d'aspiration ont été reçues sur site. Leur installation permettra de ne plus avoir à interrompre quotidiennement la ligne de traitement et ainsi retrouver un niveau standard de production.

En comparant les quatre premiers mois de 2018 à ceux de 2017, on note déjà une amélioration avec 1 080 tonnes de déchets amiantés traitées dont 833 tonnes vitrifiées, contre respectivement 395 tonnes et 192 tonnes en 2017.

Rapporté sur une année glissante de mai 2017 à fin avril 2018, ce sont 4 144 tonnes traitées dont 3 571 tonnes vitrifiées à comparer à 2 630 tonnes dont 1 691 tonnes vitrifiées pour une période identique en 2016/2017 (à titre indicatif en 2017, 3 459 tonnes ont été traitées dont 2 930 ont été vitrifiées).

## Analyse de l'activité et des performances 2017

### ▪ Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé 2017 s'établit à 13 134 K€ contre 9 733 K€ en 2016, en progression de 3,4M€ (+35%).

en K€	2017	2016	variation
Solutions Plasma	1 343	1 650	-307
Energies Renouvelables	4 356	379	3 977
Traitement de l'Amiante	7 434	7 704	-269
<b>Chiffre d'affaires Groupe</b>	<b>13 134</b>	<b>9 733</b>	<b>3 401</b>

Cette variation est due à l'activité Energies renouvelables, les deux autres activités du Groupe ayant des chiffres d'affaires légèrement en retrait par rapport à l'exercice précédent :

L'activité Solutions plasma (Europlasma Industries) a généré un chiffre d'affaires de 1,3 M€, contre 1,6 M€ au 31 décembre 2016. Ce chiffre d'affaires se compose principalement des revenus constatés sur le déroulement du contrat signé fin 2016 dans le secteur du nucléaire pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène destiné aux déchets moyennement actifs (845 K€) et des recettes dégagées à l'international pour un montant de 112 K€.

L'activité Energies renouvelables (CHO Power) a ainsi enregistré un chiffre d'affaires de 4,4 M€, contre 0,4 M€ au 31 décembre 2016, soit une variation de +4 M€. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond, comme indiqué ci-avant, au solde des 2 M€ de chiffre d'affaires enregistré à l'obtention de la livraison de la centrale CHO Morcenx et au chiffre d'affaires de 2,3 M€ réalisé par Chopex au titre de ses prestations de services pour l'exploitation de la centrale CHO Morcenx (contrat O&M).

Le chiffre d'affaires de l'activité Traitement de l'amiante (Inertam) n'a pas retrouvé en 2017 le niveau standard de production attendu et reste quasi-stable à 7,4 M€.

En effet, au premier semestre, l'arrêt programmé du four pour sa réfection complète s'est prolongé à la suite d'incidents techniques exceptionnels. Ainsi, la production au cours des 4 premiers mois de l'année 2017 représente un volume total de 192 tonnes de déchets d'amiante inertés alors qu'il s'élève à 494 tonnes pour le seul mois de mai 2017.

Désormais, la réglementation impose de réduire de 90% le taux d'empoussièrement de la zone confinée, nous contraignant par précaution à interrompre quotidiennement le processus de production. Cela a nécessité une réorganisation des modes opératoires et l'installation de systèmes de dépoussiérage et d'aspiration/filtration supplémentaires. Une première dépoussiéreuse a été mise en service en octobre 2017, quatre autres dépoussiéreuses ainsi qu'une centrale d'aspiration complèteront ce dispositif au premier semestre 2018, permettant de garantir en toutes circonstances un niveau d'empoussièrement très inférieur aux nouvelles normes. Cela permettra à la production de retrouver sa capacité nominale.

Le tableau ci-après présente la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe par secteur géographique :

en K€	2017	2016	Variation
Europe	12 987	9 364	3 623
Amérique	0	0	0
Asie	147	369	-222
Afrique	0	0	0
Océanie	0	0	0
<b>Total</b>	<b>13 134</b>	<b>9 733</b>	<b>3 401</b>

Le chiffre d'affaires sur le marché asiatique correspond à la reconnaissance de revenu sur le contrat KNC en Chine, qui arrive à son terme, l'unité de vitrification des cendres volantes ayant été livré courant 2017.

#### ▪ Analyse du résultat opérationnel et de l'EBITDA

en K€	2017	2016	variation
Solutions Plasma	-3 496	-3 952	456
Energies Renouvelables	-6 324	-9 356	3 033
Traitement de l'Amiante	-4 277	-3 480	-797
<b>Résultat opérationnel Groupe</b>	<b>-14 096</b>	<b>-16 788</b>	<b>2 692</b>

en K€	2017	2016	variation
Solutions Plasma	-2 345	-2 640	295
Energies Renouvelables	-10 921	-8 741	-2 180
Traitement de l'Amiante	-821	-327	-494
<b>EBITDA Groupe</b>	<b>-14 087</b>	<b>-11 709</b>	<b>-2 378</b>

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice 2017 ressort à -13 800 K€ contre une perte de -16 014 K€ au 31 décembre 2016 et après la dépréciation de 0,7 M€ du goodwill Inertam du fait de la perte constatée en 2017, le résultat opérationnel 2017 s'établit à -14 096 K€ contre -16 788 K€ en 2016.

Cette amélioration correspond à l'augmentation du chiffre d'affaires résultant de la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats long terme comme indiqué ci-dessus sans accroissement des autres charges d'exploitation qui restent stables à -24,1 M€ au 31 décembre 2017.

L'EBITDA, qui intègre la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence pour un montant de -6 908 K€, ressort à -14 087 K€ soit - 2378 K€ par rapport à 2016. Hors quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence qui incorpore des dépréciations, des amortissements, des taxes et des frais financiers, l'EBITDA pour l'exercice 2017 ressort à -8 034 K€ à comparer à un montant inchangé de -11 709 K€ pour 2016.

L'analyse des contributions des segments d'activité au résultat opérationnel consolidé indique que l'essentiel de la variation positive entre 2017 et 2016 est imputable au segment Energies renouvelables (en forte amélioration de 32%), les deux autres segments Solutions plasma (en légère amélioration de 11,5%) et Traitement de l'amiante(en recul de 23%) n'ayant qu'un impact marginal sur la variation.

Le segment Solutions plasma, qui porte l'intégralité des coûts Corporate, maintient sa perte opérationnelle au niveau de celle enregistrée l'exercice précédent. Celle-ci ressort à -3 496 K€ contre -3 952 K€ au 31 décembre 2016.

L'EBITDA qui ressort à -2 345 K€, progresse légèrement par rapport à celui dégagé lors de l'exercice précédent d'un montant de -2 640 K€.

Après retraitement des charges nettes Corporate (représentant -1,7 M€), l'EBITDA généré par l'activité Solutions plasma est proche de l'équilibre à -0,6 M€.

Le segment Energies renouvelables enregistre une augmentation de son chiffre d'affaires qui s'établit à 4 356 K€ en 2017 contre 379 K€ au 31 décembre 2016 et une augmentation de provisions correspondant aux travaux à réaliser sur la centrale CHO Morcenx pour un montant de 2 042 K€. Ainsi, la perte opérationnelle de -6 324 K€ au 31 décembre 2017 diminue de 3 033 K€ par rapport à la perte de -9 356 K€ à fin 2016.

L'EBITDA qui ressort à -10 921 K€ (-4 013 K€ hors quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence) baisse de 2 180 K€ comparativement à celui constaté à fin 2016 à -8,7 M€.

Le segment Traitement de l'amiante (Inertam) dégage une perte opérationnelle de -4 277 K€ au regard d'une perte de -3 480 K€ en 2016.

Ce qui entraîne une dégradation de l'EBITDA de 494 K€ qui ressort à -821 K€ en 2017, tandis qu'il représentait -327 K€ à fin 2016.

## Analyse du résultat

### ▪ Analyse du Résultat financier

	En K€		
	2017	2016	Variation
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	13	9	4
Coût de l'endettement financier brut	-793	-838	45
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-780</b>	<b>-828</b>	<b>48</b>
Perte et gains de change	0	0	0
Dividendes	0	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	295	-2	297
Autres charges financières	-604	-56	-548
Autres produits financiers	225	501	-275
<b>Total</b>	<b>-864</b>	<b>-386</b>	<b>-478</b>

Le résultat financier 2017 ressort à – 864 K€, en retrait de – 478 K€ par rapport à l'exercice précédent Ceci s'explique principalement par la reprise de la provision de 3 750 K€ enregistrée sur le compte séquestre de CHO Morcenx, la dépréciation des titres CHO Morcenx pour 3 450 K€ et le retraitement d'une partie des BSA (les BSA 2) associés aux OCA souscrites par Bracknor Fund Ltd. Ceux-ci ayant une clause de variabilité de leur prix d'exercice, ils sont considérés comme des produits dérivés pour lesquels la variation de leur juste valeur se traduit par l'enregistrement d'une perte ou d'un produit financier. Au 31 décembre 2017, la variation de la juste valeur de ces BSA conduit à enregistrer une charge nette de 280 K€ contre un profit de 489 K€ en 2016.

▪ **Analyse du Résultat net**

en K€	2017	2016	Variation
Résultat opérationnel	-14 096	-16 788	2 692
Résultat financier	-864	-386	-478
Impôt sur les bénéfices	31	-165	195
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-6 908	-10	-6 898
Intérêts minoritaires	5	4	2
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>-21 833</b>	<b>-17 345</b>	<b>-4 488</b>

Après prise en compte du résultat opérationnel, du résultat financier, de l'impôt et de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à -21 838 K€ en diminution de -4 490 K€ par rapport à 2016, et le résultat net part du Groupe s'établit à -21 833 K€ contre -17 345 K€ en 2016.

Cette variation résulte notamment d'une amélioration de +2 692 K€ du résultat opérationnel et de l'impact de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence conduisant à enregistrer une charge de -6 908 K€.

Cette charge reflète la perte enregistrée dans les comptes sociaux de CHO Morcenx du fait des coûts d'exploitation enregistrés suite à la FA (prestations de l'exploitant, loyers, amortissement de l'usine) qui ne sont pas encore compensés par les recettes d'exploitation à laquelle s'ajoutent les provisions comptabilisées conformément aux règles de consolidation.

## Analyse de la structure financière du groupe 2017

### ▪ Actifs non courants

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Goodwill	8	664	-656
Autres immobilisations incorporelles	193	247	-54
Immobilisations corporelles	13 341	13 185	156
Participations dans les entreprises associées	0	3 538	-3 538
Autres actifs financiers non courants	2 763	5 401	-2 638
Impôts différés actifs	419	412	7
<b>Actifs non courants</b>	<b>16 725</b>	<b>23 448</b>	<b>-6 723</b>

Les principales variations du poste Actifs non courants résultent :

- De la dépréciation définitive du goodwill sur la participation de la filiale Inertam pour -656 K€ ;
- De la participation dans les entreprises associées enregistrées au passif du bilan alors qu'elle figurait à l'actif au 31 décembre 2016 pour un montant de 3 538 K€ ;
- Du reclassement en actifs courants de la garantie donnée par CHO Power à CHO Morcenx (-2 500 K€).

### ▪ Actifs courants hors trésorerie

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Stocks et en-cours	1 599	1 272	327
Clients et comptes rattachés	6 383	3 838	2 545
Autres créances opérationnelles	5 955	5 860	95
Impôts courants - actif	0	0	0
Autres actifs courants	10 412	3 415	6 998
Actifs des activités destinées à être cédées	0	0	0
<b>Actifs courants hors trésorerie</b>	<b>24 350</b>	<b>14 385</b>	<b>9 965</b>

Les principales variations du poste Actifs courants résultent :

- Du reclassement indiqué ci-dessus en actifs courants de la garantie donnée par CHO Power à CHO Morcenx (+2 500 K€) ;
- De la variation de +2 545 K€ du poste Clients et comptes rattachés due à la créance CHO Morcenx ;
- De la reprise de provision du compte séquestre (+3 750 K€).



## ▪ Trésorerie et endettement

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 162	4 882	279
Dettes financières courantes	7 836	2 900	4 936
Dettes financières non courantes	11 001	10 503	498
Endettement net	13 675	8 521	5 154
Taux d'endettement net	*	*	

(\*): non déterminé en raison des capitaux propres négatifs

La trésorerie à 5 162 K€ est quasi identique d'une année sur l'autre, les ressources financières obtenues au cours de l'exercice 2017 étant équivalentes au besoin financier de l'exercice.

Les dettes financières non courantes (11 001 K€) et courantes (7 836 K€) s'élèvent à 18 837 K€ au 31 décembre 2017, en augmentation de 5 434 K€ par rapport au solde à fin 2016. Cette variation correspond :

- Aux remboursements d'annuités d'emprunts (emprunt immobilier de la SCI de Gazéification et avances remboursables de la BPI) pour -1 121 K€ ;
- Au prêt de CHO Morcenx à CHO Power de 6 724 K€ en prévision de la libération du compte séquestre.

En conséquence, l'endettement net du groupe s'établit à 13 675 K€ au 31 décembre 2017 contre un endettement net de 8 521 K€ au 31 décembre 2016.

## ▪ Capitaux propres

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Capital	15 297	11 165	4 131
Primes liées au capital	62 586	56 840	5 746
Réserves et report à nouveau	-71 274	-54 301	-16 973
Résultat de l'exercice	-21 833	-17 345	-4 488
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe	-15 224	-3 640	-11 584
Intérêts hors groupe	31	91	-61
Capitaux propres	-15 194	-3 549	-11 644
Capitaux propres par action, en € par action	-0,10	-0,03	-0,07

Les capitaux propres du groupe sont négatifs au 31 décembre 2017 pour un montant de -15 224K€ soit une variation de - 11 584 K€ par rapport au 31 décembre 2016, correspondant à la perte de la période de -21 833 K€, aux augmentations de capital réalisées pour un montant de 9 877 K€ et enfin à la variation des autres réserves (372 K€).

▪ **Autres passifs**

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Avantages du personnel non courants	573	511	62
Provisions non courantes	0	0	0
Impôts différés passifs	115	160	-45
Participations dans les entreprises associées	6 820	0	6 820
Autres passif financiers non courants	291	371	-81
<b>Passifs non courants</b>	<b>7 799</b>	<b>1 042</b>	<b>6 757</b>
Provisions courantes	8 169	5 679	2 490
Fournisseurs et comptes rattachés	4 113	4 344	-231
Impôts courants - passif	0	65	-65
Autres dettes opérationnelles	8 651	7 301	1 350
Autres passifs courants	13 861	14 430	-569
Passifs des activités destinées à être cédées	0	0	0
<b>Passifs courants</b>	<b>34 795</b>	<b>31 819</b>	<b>2 976</b>
<b>Total autres passifs</b>	<b>42 594</b>	<b>32 861</b>	<b>9 733</b>

L'augmentation des autres passifs de 9 733 K€ résulte d'une part pour ce qui concerne les passifs non courants du reclassement des participations dans les entreprises associées qui, figurant à l'actif au 31 décembre 2016, sont enregistrées en Passif non courants à fin 2017 pour un montant de 6 820 K€ contribuant pour la quasi-totalité à la variation constatée et d'autre part, pour les passifs courants, en augmentation de 2 976 K€ par rapport à 2016, à la variation sur les provisions relatives à CHO Morcenx et celle sur les dettes fiscales (TVA à payer).

**Participations dans les entreprises associées**

Au 31 décembre 2017, la participation dans CHO Morcenx dans les comptes consolidés s'élève à -6 820 K€ (contre 3 538 K€ à l'actif au 31 décembre 2016), correspondant à la quote-part de 35 % détenue et résultant de la perte enregistrée dans les comptes sociaux de CHO Morcenx du fait des coûts d'exploitation enregistrés suite à la FA (prestations de l'exploitant, loyers, amortissement de l'usine) qui ne sont pas encore compensés par les recettes d'exploitation à laquelle s'ajoutent les provisions comptabilisées conformément aux règles de consolidation.

**Provisions courantes**

L'augmentation des provisions courantes de 2 490 K€ résulte principalement de :

- La variation des provisions sur les travaux à réaliser dans l'usine de CHO Morcenx pour +2 539 K€,
- La reprise d'une provision de -497 K€ pour un contentieux fournisseur,
- L'enregistrement d'une provision pour gros entretien du four et traitement du cofalut pour 705 K€.

**Fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes fournisseurs sont relativement stables entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016.

**Autres dettes opérationnelles**

Le poste « Autres dettes opérationnelles » comprend notamment les dettes fiscales, essentiellement constituées de la TVA collectée sur les facturations entre sociétés du Groupe, dont la variation 2017 par rapport à 2016 représente 1 221 K€ de la variation totale de 1 350 K€.

**Autres passifs courants**

Ces passifs sont essentiellement constitués des produits constatés d'avance (PCA) sur les avances reçues des clients. La variation correspond quasiment à l'augmentation des PCA d'Inertam (2 021 K€) et au solde du PCA de CHO Power (-2 442 K€).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**